

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, vendredi 10 septembre 2021

à 19h 30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (13)

Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Aline Richard, Marylène Gimeno, Jérôme Hervé, Patricia Alexanian, Fabienne Drezet, Bruno Jamet (en visio), Mélanie Pointurier (secrétaire de séance), Jérôme Pernot (arrivé à 19h50), Claude Bindit (arrivé à 20h) Jérôme Mourot et Christophe Schoenfelder (arrivés à 20h05).

Absents excusés (2)

Procurations : Josette Richard à Aline Richard et Ghislain Chouet à Dominique Chaudey

Le 10 septembre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 40 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Émargement de la feuille de présence.

Le maire demande d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal. Adoption à l'unanimité.

Ordre du jour

- Projets
- Délibération du rapport de la CLECT
- Décision modificative pour la comcom avec le FPIC
- Décision modificative assainissement
- Bilan de la rentrée scolaire
- Information
- Délibération du nouveau taux horaire de l'atsem

1/ Projets

Bruno Jamet, en visio, nous a présenté des projets :

Un projet de convention avec le SIED : Des représentants du SIED viennent le 14 octobre à 14h pour un projet de photovoltaïque sur la commune, aussi bien pour de la production, de l'autoconsommation que de la vente d'énergie.

Éclairage public : L'horloge neuve pour couper l'éclairage dans le village a été reçu

Le concours écoloustics : est un concours, destiné aux CM et aux enfants périscolaires, afin de sensibiliser les élèves sur les énergies, les déchets. Tous les inscrits peuvent visiter des lieux du SIED (éoliennes,...), les trajets étant à la charge de la commune.

2/ Délibération du rapport de la CLECT

- prise de compétence de la mobilité pour les transports par la CCPH (173160€ pour le transport)
- prise de compétence de SDIS (la commune paie une cote part par habitant pour les services de SDIS sauf les communes avec un centre d'intervention).

On doit ajouter 1071,45€ pour avoir 8071€ dans le chapitre.

Approbation unanime.

3/ Décision modificative pour la comcom avec le FPIC

- dépenses fonctionnement, chapitre 739211 : +8071,45€
- recettes fonctionnement, chapitre 73223 : +8071,45€

Vote à l'unanimité.

4/ Décision modificative assainissement

- dépenses fonctionnement : compte 621 : -3421€
- dépenses fonctionnement : compte 706129 : +3309€
- dépenses fonctionnement : compte 673 : +112€

Vote à l'unanimité.

5/ Bilan de la rentrée scolaire

Les classes se divisent comme suit : PS-MS

GS

CP

CE1-CE2

CM1-CM2

Le parking est toujours fermé pour sécuriser le passage des enfants avec des sorties des classes échelonnées.

Il n'y a pas de date de livraison pour l'instant pour les VPI.

Problème de bus : un problème organisationnel de l'atsem car il n'y a plus qu'un bus au lieu de 2

Un problème de badge pour les maternelles et les primaires : à midi, ils sont obligés de reprendre leurs sacs pour pouvoir monter dans le bus car le badge est accroché à leur sac.

Pour la sécurisation des élèves aux abords de l'école, projet de mise en place de feux clignotants vers Mandrevillars et un vers l'école.

6/ Information

- arrêté de non-lieu à statuer par le TA de Besançon pour le permis de construire.
- projet du complexe de cinéma (projet de 7salles, 1 restaurant, 1 bowling, 1 laser game) a reçu 5 votes pour, 5 votes contre et 1 abstention.

Il reste donc deux solution pour le pétitionnaire : soit il interjette appel

Soit il revoit son projet (il a deux mois pour revoir son projet).

7/ Délibération nouveau taux horaire atsem

Le nouveau taux horaire de l'atsem avec les 10 min de plus sera donc de 25h12 hebdomadaire (contre 24h46 actuellement).

Approbation unanime.

Fin de séance à 22h30.